

## Lettre d'information - Décembre 2016 - Commission des Titres d'Ingénieur

### Colloque annuel de la Cti – 6 et 7 Février 2017 à Paris

Merci de tenir compte des délais de contrôle nécessaires aux accès dans les lieux de réception, dû au plan Vigipirate en vigueur.

**Après-midi internationale - Lundi 6 février 2017 - 13h-18h30**  
*Auditorium du MEDEF – Paris*

L'atelier international du colloque de la CTI est consacré à la thématique « **Quelles stratégies européennes et françaises de coopération avec l'Afrique dans les domaines de l'enseignement supérieur et de l'assurance qualité ?** ». Il se déroulera sous la forme d'une table-ronde suivie de la présentation de projets concrets de coopération.

**Journée du colloque - Mardi 7 février 2017 8h30-17h30**  
*ENSAM campus de Paris - Paris*

Le colloque national de la CTI réunit les directions des écoles d'ingénieurs dans le cadre du lancement de la campagne d'accréditation des formations d'ingénieurs 2017-2018. Une thématique sur les compétences des élèves-ingénieurs sera développée à travers une présentation sur la vision des jeunes diplômés sur leurs compétences (retour de l'enquête IESF-CTI-INRS) et dans le cadre des ateliers thématiques. La question de la problématique des risques dans la société et des risques industriels fera l'objet d'une table-ronde.

[Les préprogrammes sont consultables sur le site internet de la CTI](#)

[Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 janvier 2017](#)

### La CTI publie la liste de ses experts

La CTI renouvelle la liste de ses experts participant aux missions d'audit. Suite à la délibération de la Commission, [la liste des experts nommés pour la période 2016-2018 est publiée sur le site internet de la CTI.](#)

Les équipes d'audit menées par la CTI sont composées d'un membre de la CTI du collège académique, d'un membre de la CTI du collège socioprofessionnel et des experts complètent la mission. Le règlement intérieur de la CTI définit les trois catégories d'experts ainsi que leur rôle dans la mission d'audit.

#### Catégorie d'experts

Plusieurs types d'experts sont associés aux missions :

- Des experts, exerçant en France, participant aux expertises dans leur domaine de spécialité.
- Des experts, exerçant en Europe ou à l'étranger, participant aux expertises pour apporter un regard international. Ils peuvent également participer aux expertises dans leur domaine de spécialité.
- Des experts élèves ingénieurs français, européens ou étrangers pour apporter un regard d'élève.

#### Rôle des experts

Le choix des experts auprès de la CTI doit notamment permettre à la CTI de couvrir l'ensemble des compétences scientifiques et techniques nécessaires aux audits des formations d'ingénieurs mais également permettre à la CTI d'assurer une expertise dans des domaines plus transverses, notamment dans le domaine de la pédagogie, de l'innovation ou des SHS.

[Télécharger la liste des experts](#)

### **Signature d'une convention cadre de coopération entre le Hceres et la Commission des titres d'ingénieur**

Le 23 septembre 2016, une convention de coopération a été signée par le HCERES et la CTI. Elle fait suite à la convention existant entre l'AERES et la CTI et réaffirme les principes partagés que les deux partenaires entendent suivre pour la mise en œuvre d'une collaboration pérenne, dans l'intérêt des institutions évaluées.

Les évaluations conduites par la CTI et le HCERES des écoles d'ingénieurs sont en phase d'être synchronisées sur les vagues contractuelles, avec une périodicité de 5 ans. Dans ce contexte, cette collaboration s'attachera à alléger le travail préparatoire des institutions évaluées, en articulant les évaluations et en simplifiant leurs procédures. La promotion de l'assurance qualité dans les institutions concernées en sera également un bénéfice notable.

Les modalités pourront en être très diverses et s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de l'efficacité et de la subsidiarité du HCERES et de la CTI : partage d'éléments communs de méthodologie, participations croisées à des processus d'évaluation, programme annuel d'échanges prospectifs, activités communes en Europe ou à l'international.

A cet effet un groupe de travail CTI-HCERES a été mis en place. Il se réunira régulièrement, proposera au HCERES et à la CTI des coopérations ciblées et des améliorations efficaces, et analysera les retours d'expérience.

[Lire le communiqué de presse en ligne.](#)

### **Le réseau ENAEE fête ses 10 ans et réélit Bernard Rémaud Président**

*21 et 22 Novembre 2016 - Rome, Italie*

La Cti était représentée à ce double événement par Anne-Marie Jolly, Vice-Présidente, et Julie Nolland, Responsable Qualité.

Ces deux journées ont permis aux agences et parties prenantes présentes de riches échanges, et d'élargir leur réflexion à de nouveaux projets et initiatives pour les 10 années à venir (au moins !).

L'assemblée générale a par ailleurs réélu Bernard Rémaud président du réseau pour les deux prochaines années.

[Lire l'article en ligne et télécharger le communiqué de presse.](#)

### **Participation de la CTI au Bologna Follow-Up Group (BFUG)**

Le 9 novembre dernier, Marie-Jo Goedert, directrice administrative et internationale de la CTI, a présenté les activités internationales de la CTI à l'occasion d'un séminaire organisé à Nice par le groupe de travail

« Implementation » du « Bologna Follow-Up Group », constitué de représentants des 48 pays européens qui participent au processus de Bologne et à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. L'objet du séminaire était : « L'internationalisation de l'assurance qualité externe ». La contribution de la CTI avait été sollicitée pour son expérience de l'accréditation internationale. Des représentants de l'European University Association (EUA), de l'European Association for Quality in Higher Education (ENQA), du European Quality Assurance Register (EQAR), et des témoignages d'autres agences européennes ont complété les présentations. Parmi les échanges très intéressants, on peut citer un débat sur les formations délocalisées à l'étranger et de l'instance censée les évaluer : celle du pays d'origine qui délivre le diplôme, du pays d'accueil dont les ressortissants suivent les formations, les deux, une seule au titre de la subsidiarité entre agences reconnues (dont la conformité avec les 'European Standards & Guidelines' est attestée) ?

### La Cti participe à la GEELC 2016

5 au 7 décembre - Shenzhen - République Populaire de Chine

Anne-Marie Jolly, Vice-Présidente de la Cti était conviée à la « Global Engineering Education Leader Conference » qui s'est tenue à Shenzhen du 5 au 7 Décembre pour y présenter *l'état de l'art* de l'innovation pédagogique et de l'éducation à l'innovation dans les institutions européennes. Les directeurs d'institutions américaines, asiatiques et sud-africaines étaient nombreux et si tous s'accordent sur le fait que l'innovation pédagogique doit accompagner l'encouragement à l'innovation et à l'entrepreneuriat, les niveaux de connaissance et d'avancement sur ces sujets étaient très divers.

Cette conférence soutenue par l'UNESCO, le GEDC et l'IFEES se déroulait à SUSTech, Université chinoise qui souhaite affirmer sa différence avec l'éducation plus traditionnelle chinoise en mettant l'accent sur des sujets tels que le développement durable, l'innovation pédagogique et l'entrepreneuriat.

Les séquences de travail se sont déroulées sur un mode interactif qui s'est achevé par la construction de modèles en Lego !

Cette conférence a prouvé le bien fondé et l'actualité du focus innovation actuellement en cours dans vos écoles : l'innovation n'est pas actuellement un sujet évident pour tous.

### Participation de la CTI au Comité d'Orientation (CODOR) au sein du projet Extra Sup – «Reconnaissance et garantie de la qualité des acquis et des compétences extracurriculaires des étudiants »

La CTI a été sollicitée pour faire partie du Comité d'Orientation (CODOR) au sein du projet Extra Sup – «Reconnaissance et garantie de la qualité des acquis et des compétences extracurriculaires des étudiants », déposé par le MENSER et le CIEP. Le projet a été approuvé par la Commission Européenne et va donc pouvoir débiter.

Le CODOR a pour fonction d'établir un lien entre les pilotes du projet et des parties prenantes. Anne-Marie Jolly, Vice-Présidente, représentera la Cti, qui participera à ce Codor dans le but de partager les bonnes pratiques des écoles, de réfléchir sur les critères de la Cti et de les faire éventuellement évoluer.

### Le titre d'ingénieur spécialisé

Méconnu du grand public, le titre d'ingénieur spécialisé s'acquiert dans un établissement dont le cursus a été habilité par la CTI, à la suite d'une mission d'évaluation sur site et au regard du cadre décrit dans R&O

2016 (mettre les références). La formation s'adresse principalement à des ingénieurs diplômés désireux d'approfondir un domaine de spécialité très spécifique.

## LA PROCÉDURE, LES DOCUMENTS ET LES CRITÈRES POUR UNE FORMATION DE SPÉCIALISATION

### LES MAQUETTES DE DIPLÔMES DES ÉCOLES DE SPÉCIALISATION

6 établissements, écoles de spécialisation, de statuts divers, proposent un ou plusieurs titres :

- **ESSA**, dans le domaine de la soudure
- **EURECOM**, dans le domaine des technologies de l'information avancées
- **IFP School (ENSPM)**, dans le domaine de l'énergie, du pétrole, des moteurs
- **INSTN**, dans le domaine du nucléaire
- **ISBA TP**, dans le domaine des travaux publics
- **Montpellier SupAgro**, dans le domaine agronomique

**En 2015, les formations habilitées ont diplômés 375 ingénieurs spécialisés**(source : données certifiées des écoles). Selon les cursus, les élèves sont étudiants, apprentis ou stagiaires de la formation continue. La formation dure entre un an et dix-huit mois et comporte une période professionnelle en entreprise. Certaines formations accueillent une proportion importante d'étudiants étrangers. Les établissements sont évalués la même année que les formations d'ingénieurs de leur territoire. L'avis ou la décision d'accréditation sont publiés comme pour les titres d'ingénieurs diplômés. Les diplômes d'ingénieur spécialisé sont répertoriés dans le même arrêté interministériel mis à jour annuellement.

La Commission réunira en 2017 les responsables de ces établissements originaux dans le paysage des écoles d'ingénieurs et proposant des cursus accrédités en continuation de la formation initiale de l'ingénieur diplômé ou accessible en cours de carrière.

### **Quand l'Apec fête ses 50 ans, la CTI se met à l'écoute**

*Par Laurent Mahieu, Président de la CTI*

Le 1er décembre, l'Apec, l'association pour l'emploi des cadres, organisait un colloque à l'occasion de ses 50 ans. Un moment opportun pour faire un point sur les cadres en France mais aussi pour s'interroger sur la place particulière de l'Apec dans le paysage du dialogue social et sociétal, des organismes à gestion paritaire, des tiers acteurs pour l'emploi et le développement économique, de la notion de service public... une réflexion stimulante pour poser un regard sur la CTI !

[Lire la suite de l'article en ligne et télécharger l'enquête](#)

### **Informations de nos partenaires**

### **Vidéos de présentation des écoles dans le cadre du Label du CNES&ST**

Voici le lien permettant d'accéder à la playlist des vidéos concernant les écoles labellisées CNES&ST

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLqlw8IH6G3t0J3t2873iDOpm7odczrhWe>.

Ces vidéos ont été réalisées dans le cadre d'un projet avec le CNES&ST (Conseil National pour l'Enseignement de la Santé et Sécurité au Travail) en lien avec l'INRS, la CNAMTS et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et ont été financées par la CARSAT Bretagne.

### **Appel à communication**

**Colloque *Changements et Transitions : Enjeux pour les éducations à l'environnement et au développement durable***

Le colloque *Changements et Transitions : Enjeux pour les éducations à l'environnement et au développement durable* se tiendra à Toulouse du 6 au 9 novembre 2017.

[Pour télécharger l'appel à communication](#) rendez-vous sur le site de la CTI.

### **Attention, la CTI a déménagé !**

Nos nouvelles coordonnées, depuis le premier octobre :

**44 rue Cambronne – 75015 – PARIS**

01 73 04 34 30